

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 16.01.01.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 19.07.02 Bulletin 02/29.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

71 Demandeur(s) : GASMAN CHARLES — FR.

72 Inventeur(s) : GASMAN CHARLES.

73 Titulaire(s) :

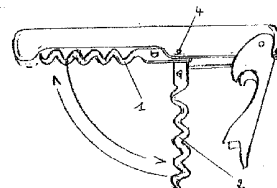
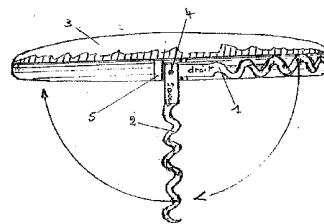
74 Mandataire(s) :

54 TIRE-BOUCHONS DROITE GAUCHE (POUR GAUCHERS ET DROITIERS).

57 Tire-bouchons et appareils tire-bouchons,
caractérisés: En ce qu'ils sont équipés de deux vrilles
de sens opposés introduites dans le même manche de
tire-bouchon ou appareil tire-bouchon, de telle sorte
qu'elles puissent se trouver alternativement en position
pour être utilisées par un droitier ou par un gaucher,
sans avoir à changer de tire bouchon.

Pour les tire-bouchons classiques, les deux vrilles
(1) pour droitier et (2) pour gaucher, sont
solidaires l'une de l'autre en angle droit et
fixées dans le manche (3) par une goupille (4)
servant également d'axe, de telle sorte que
lorsque l'on replie la vrille (1), la vrille (2)
se met en position et vice et versa. Les deux
vrilles peuvent aussi être indépendantes afin
de pouvoir se replier toutes les deux dans le
manche en pivotant sur le même axe.

Pour les tire-bouchons dit barman, les deux
vrilles (1) pour droitier et (2) pour gaucher,
se trouvent fixées côte à côte sur le même
axe (4) sans autre modification de l'appareil.
Il suffira à l'utilisateur de choisir la vrille
qui lui convient et de la mettre en position.



Charles GASMAN

Tire-bouchons « Droite Gauche »

1

- La présente a pour objet de protéger le concept d'introduire deux vrilles de sens opposé dans le même manche de tire-bouchon ou appareil tire-bouchon, de telle sorte qu'elles puissent se trouver alternativement en position pour être utilisées par un droitier ou par un gaucher, sans avoir à
- 5 changer de tire bouchon.
- Actuellement il existe des tire-bouchons avec vrille pour droitier ou avec vrille pour gaucher (ces derniers étant d'ailleurs peu répandus alors qu'un pourcentage conséquent de la population est gaucher) ce qui oblige à avoir deux tire-bouchons dans une famille où il y a des gauchers et des droitiers.
- 10 Le présent concept simplifiera le problème en permettant de répondre aux besoins des deux catégories d'utilisateurs avec le même tire-bouchon ou appareil tire-bouchon.
- Ci-après quelques exemples de ce concept avec les formes de tire-bouchons les plus répandues :
- 15 - Les modèles dits « classique » Fig 1
- a- Les deux vrilles (1) pour droitier et (2) pour gaucher, sont solidaires l'une de l'autre en angle droit et fixées dans le manche (3) par une goupille (4) servant également d'axe, de telle sorte à ce que lorsque l'on replie la vrille (1), la vrille (2) se met en position et vice et versa.
- 20 Cette version aura pour avantage de bien maintenir la vrille choisie dans la position d'utilisation.
- b- Les deux vrilles (1) et (2) sont indépendantes l'une de l'autre tout en s'articulant sur le même axe (4), ce qui permettra de les replier toutes les deux dans le manche après utilisation. Mais dans ce cas il y aura
- 25 lieu de prévoir que la pièce (5) en métal ou autre matériau soit légèrement incurvée en son centre dans le sens perpendiculaire au manche afin de maintenir la vrille choisie dans ce sens.
- Les modèles dits, sommelier ou barman ou limonadier, Fig 2 :
- Les deux vrilles (1) pour droitier et (2) pour gaucher, se trouvent fixées
- 30 côte à côte sur le même axe (4) sans autre modification de l'appareil. Il suffira à l'utilisateur de choisir la vrille qui lui convient, qui bien entendu sera distinguée par un D pour le droitier et G pour le gaucher ou tout autre mention. Et de la mettre en position comme avec tout autre appareil mono vrille.
- 35 Sur les tire-bouchons dit classique, la mention droite gauche pourra se trouver sur le manche Fig. 3 et 4.

REVENDICATIONS

- 1 - Tire-bouchons et appareils tire-bouchons, caractérisés :
En ce qu'ils sont équipés de deux vrilles de sens opposés introduites dans le même manche de tire-bouchon ou appareil tire-bouchon, de telle sorte qu'elles puissent se trouver alternativement en position
- 5 - pour être utilisées par un droitier ou par un gaucher, sans avoir à changer de tire bouchon.
Pour les tire-bouchons classiques, les deux vrilles (1) pour droitier et (2) pour gaucher, sont solidaires l'une de l'autre en angle droit et fixées dans le manche (3) par une goupille (4) servant également
- 10 - d'axe, de telle sorte que lorsque l'on replie la vrille (1), la vrille (2) se met en position et vice et versa. Les deux vrilles peuvent aussi être indépendantes afin de pouvoir se replier toutes les deux dans le manche en pivotant sur le même axe.
Pour les tire-bouchons dits barman, les deux vrilles (1) pour droitier et
- 15 - (2) pour gaucher, se trouvent fixées côte à côte sur le même axe (4) sans autre modification de l'appareil. Il suffira à l'utilisateur de choisir la vrille qui lui convient et de la mettre en position.

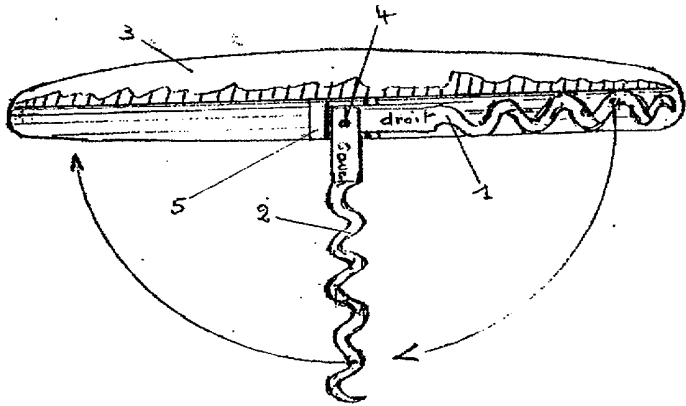


FIG. 1

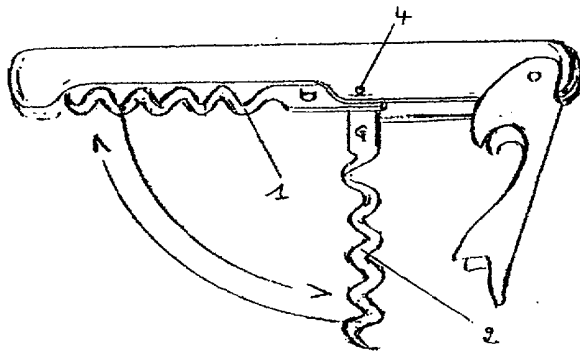


FIG 2

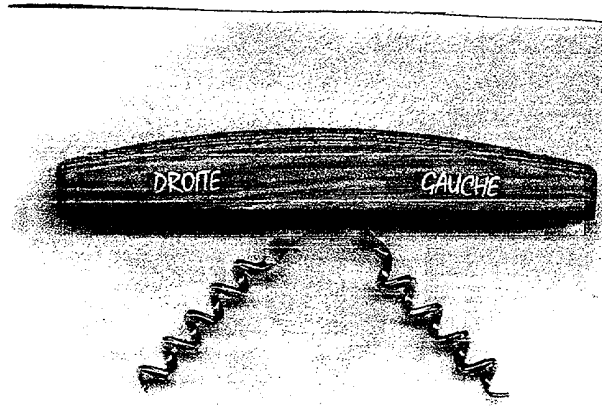


Fig. 3

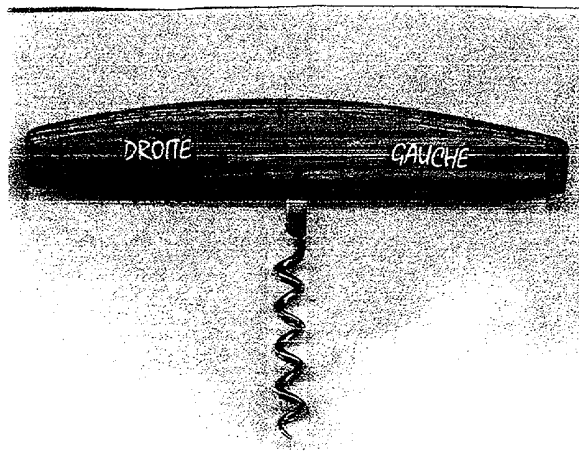


Fig. 4

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 601980
FR 0100506

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	US 5 588 342 A (AHLGREN DEXTER D ET AL) 31 décembre 1996 (1996-12-31) * colonne 6, ligne 10 - ligne 13 * ---	1	
A	US 5 924 338 A (PECK JULIAN) 20 juillet 1999 (1999-07-20) * colonne 6, ligne 38 - ligne 46 * ---	1	
A	CH 346 449 A (STAMMBACH ALFRED) 15 mai 1960 (1960-05-15) * figures * -----	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
			B67B
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
14 septembre 2001		Martínez Navarro, A.	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	

1

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0100506 FA 601980**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 14-09-2001

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5588342	A	31-12-1996	AUCUN	

US 5924338	A	20-07-1999	GB 2304703 A	26-03-1997
			AT 201184 T	15-06-2001
			AU 693041 B2	18-06-1998
			AU 6831896 A	19-03-1997
			CA 2230371 A1	06-03-1997
			CN 1193947 A	23-09-1998
			DE 69612860 D1	21-06-2001
			EP 0847370 A1	17-06-1998
			ES 2157000 T3	01-08-2001
			WO 9708095 A1	06-03-1997
			JP 11510770 T	21-09-1999
			NO 980708 A	28-04-1998

CH 346449	A	15-05-1960	AUCUN	
